

REGLEMENTATION

Diabrotica : les demandes d'indemnisation en cours d'instruction

Depuis fin mars, 2.368 agriculteurs ont déposé un dossier de demande d'indemnisation pour compenser en partie les conséquences financières des mesures de lutte obligatoire contre la chrysomèle du maïs. Sur l'ensemble des demandes, 1.825 proviennent de la région Alsace, 412 de la région Rhône-Alpes et 131 de la région Bourgogne. Ces dossiers ont été enregistrés au niveau du Gnis, gestionnaire du mécanisme de solidarité Diabrotica, et transmis pour instruction aux chambres régionales d'agriculture concernées. A ce niveau, la vérification des données est en cours et se déroulera jusqu'à mi-juillet. Les demandes éligibles seront validées par la **Commission régionale Diabrotica** qui se réunira le 19 juillet en Alsace, le 20 juillet en Rhône-Alpes, la date n'étant pas encore fixée pour la Bourgogne.

Le **Comité national de surveillance** examinera le 2 septembre l'ensemble des propositions et fixera les règles définitives d'indemnisation des agriculteurs en fonction du montant disponible dans la caisse de solidarité. Rappelons que le mécanisme de solidarité prend en compte pour cette campagne les frais liés aux traitements larvicides réalisés aux semis 2009 pour les foyers 2008, l'obligation de rotation et les traitements adulticides pratiqués en 2009, ainsi que les traitements larvicides réalisés aux semis 2010. L'état complétera l'indemnisation des agriculteurs par une contribution équivalente à celle de la caisse de solidarité.

Contact : dominique.daviot@gnis.fr

Sécuriser le financement de la recherche variétale française

Le projet de loi de modernisation de l'agriculture offrait la possibilité de mettre la législation française en conformité avec la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales.

C'est ainsi que 24 sénateurs ont présenté des amendements dans ce sens lors de l'examen au sénat fin mai 2010.

Alors que cette initiative n'a pas été accueillie favorablement par le Gouvernement et le Sénat, le Gnis a rappelé "qu'il est temps de sortir du débat stérile consistant à opposer les semences de ferme aux semences certifiées, et qu'il est essentiel pour les agriculteurs de disposer d'un cadre juridique stable et clair qui assure le financement de la recherche".

Comme le souligne le sénateur Christian Demuynck : "En l'absence de soutien de notre recherche, la compétitivité de notre pays en matière semencière et agricole est largement remise en cause".

Contact : karine.clavel@gnis.fr

La qualité des semences pour CIPAN

Agriculteurs, agriculteurs multiplicateurs de semences, semenciers et Ministère de l'agriculture ont exprimé au sein du Gnis leurs préoccupations sur la qualité de certaines semences pour Cipan qui ne sont pas régies par les règles de qualité des semences agricoles (cf lettre de septembre 2009).

A la suite d'une large concertation organisée par le CTPS* à laquelle le Gnis a participé, 14 espèces utilisées en Cipan et hors du champ actuel de la réglementation appliquée aux semences agricoles, ont fait l'objet d'un travail d'expertise et de définition de normes de qualité.

Pour la prochaine campagne, ces normes de commercialisation seront édictées et feront l'objet d'un arrêté de commercialisation de la part du Ministère de l'agriculture.

Cette démarche partagée montre l'importance attribuée à la qualité des semences et la nécessité d'avoir une réglementation semences et une organisation professionnelle capables de s'adapter de façon pertinente aux nouveaux enjeux de l'agriculture.

Au delà de ces normes de commercialisation, l'interprofession souhaite qu'une veille soit instaurée. Ceci afin d'observer suffisamment tôt l'arrivée sur le territoire agricole de nouvelles plantes et de mesurer l'opportunité d'une réglementation qui permette d'assurer aux utilisateurs une qualité des semences et aux distributeurs des conditions claires de mise en marché et de concurrence.

*CTPS : Comité technique permanent de la sélection

Contact : michel.straebler@gnis.fr

COMMUNICATION

CEREALES

Une action vigoureuse en faveur des semences certifiées

La crise des céréales s'est répercutée fortement sur le secteur des semences de céréales qui a connu une baisse de 10 % de ses ventes, la plus forte de ces dix dernières années.

Pour agir sur cette situation préoccupante qui affecte l'ensemble des acteurs de la filière, la section céréales renforce ses actions de communication pour conforter les agriculteurs utilisateurs de semences certifiées.

Une campagne de presse agricole départementale et nationale sera développée de la mi-juin à la récolte, avec pour slogan « Semences certifiées, c'est tout compris ».

Cette campagne sera renforcée par la participation d'agriculteurs motivés par les semences certifiées. Porte-paroles, ils disposeront d'éléments chiffrés et argumentés sur les bénéfices des semences certifiées à partir d'un site dédié www.gnis-cereales.fr

D'autre part, pour les journalistes, des visites seront organisées par filière pour montrer comment les semences certifiées répondent aux attentes des agriculteurs, à la qualité des productions et aux besoins liés à la sélection.

Contact : philippe.roux@gnis.fr

Plus de 100 responsables de la distribution agricole réunis autour du rôle stratégique des semences de céréales

Cette journée de débats et de réflexion tournée vers l'avenir a eu lieu le jeudi 27 mai 2010 à Paris, à l'initiative du Gnis et en collaboration avec FNA et Coop de France métiers du grain.

En introduction, M. Hubert Grallet, Président de Coop de France, a rappelé l'implication des coopératives dans la filière semences, que ce soit dans la sélection, la multiplication ou la distribution. Il a souligné les 3 mots clefs de cette journée consacrée aux semences : Stratégie, Avenir, Innovation.

La Stratégie est le cœur de métier des dirigeants. Aujourd'hui, les enjeux ne sont pas seulement économiques, mais aussi sociétaux et environnementaux. « *Dans les débats sur la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire, le respect de l'environnement, l'accès à l'eau, le changement climatique, une partie de la réponse vient toujours de l'adaptation variétale, donc de la semence* » a affirmé M. Hubert Grallet.

Les intervenants réunis en tables rondes : député, économiste, chercheurs, dirigeants, industriels ont souligné ce rôle fondamental de l'innovation et la place primordiale de la céréaliculture française.

En conclusion, M. Robert Pellerin, Président du Gnis a réagi par rapport à la situation préoccupante des ventes de semences et fait appel à une mobilisation de tous, avec les agriculteurs pour soutenir le financement de la recherche assuré par l'achat de semences certifiées de céréales.

Contact : philippe.roux@gnis.fr

JOURNEES BIODIVERSITE

La biodiversité cultivée au rythme des saisons

150 personnes ont participé à la journée biodiversité organisée par le Gnis à Vienne-en-Val (45) avec Jouffray-Drillaud, Grocep et l'Adapic.

Tous les participants ont beaucoup apprécié le programme des visites autour des jachères fleuries et des pollinisateurs, de couverts végétaux, de l'histoire du blé depuis ses origines, de la diversité variétale des pommes de terre, et de la richesse des espèces et variétés des plantes fourragères.

Cette journée aura également de nombreuses retombées médiatiques à moyen et long terme, grâce à une dizaine de personnes de la presse et des médias télévisuels.

Après cette journée, une enseignante en technologie des semences a écrit « *J'ai beaucoup admiré la qualité et la richesse des diverses plates-formes... cette journée était très enrichissante : nous avons découvert de nombreuses espèces et variétés inconnues par nous et nous avons rencontré aussi des professionnels passionnés* ».

Les prochaines visites sont consultables sur le site du gnis sur le lien suivant : <http://www.gnis.fr/index/action/page/id/67/cat/2/ref/756>.

Contact : karine.clavel@gnis.fr

**Responsable de la
rédaction : Christian Saber**